

DESCRIPTEUR ANNOTÉ POUR DÉFICIENCE AUDITIVE COMPLÈTE

NIVEAU III

Critères de financement

L'élève est sourd ou a une déficience auditive très grave qui nuit à sa communication au point où l'élaboration d'un programme individualisé est nécessaire pour lui permettre de participer activement en classe et de bénéficier pleinement de l'enseignement qu'il reçoit.

Descripteurs

Profil de l'élève

- Un audiogramme récent (obtenu moins de deux ans avant la demande)
- Un bref résumé de l'histoire de la déficience auditive de l'élève, incluant l'âge de l'élève au moment du diagnostic et son expérience avec la prothèse auditive
- Décrire la prothèse auditive et, s'il y a lieu, ses avantages fonctionnels (limités ou non requis dans des conditions optimiales).
- Un résumé des aptitudes de l'élève à communiquer, incluant une description de son mode de communication principal (oral ou gestuel)
- Indiquer si la perte auditive est instable ou dégénérative.

Profil des ressources

- Un bref résumé du soutien ou des adaptations que nécessite l'élève pour :
 - obtenir de bons résultats scolaires ou atteindre ses objectifs personnels (p. ex., un interprète ou un tuteur).
 - communiquer de façon efficace dans son milieu scolaire et communautaire
- Décrire les besoins quotidiens de l'élève en matière de programmes (adaptations et modifications apportées au programme régulier ou programme individualisé).
- Décrire la formation initiale ou l'intervention nécessaire pour aider l'élève à acquérir une certaine autodétermination et une certaine indépendance physique, et à améliorer son comportement, sa communication et son rendement scolaire. Indiquer le rôle joué par le personnel spécialisé (p. ex., spécialistes et aides enseignants).
- Préciser le soutien nécessaire de la part des divisions, des écoles et de divers organismes. Indiquer la nature du soutien, en incluant le temps et les types de matériel requis (p. ex., relève, thérapie).
- Ventiler les coûts.